

7^{ème} réunion filière aéronautique

Les dispositifs URSSAF

1. Bilan du soutien Urssaf

2. Perspectives

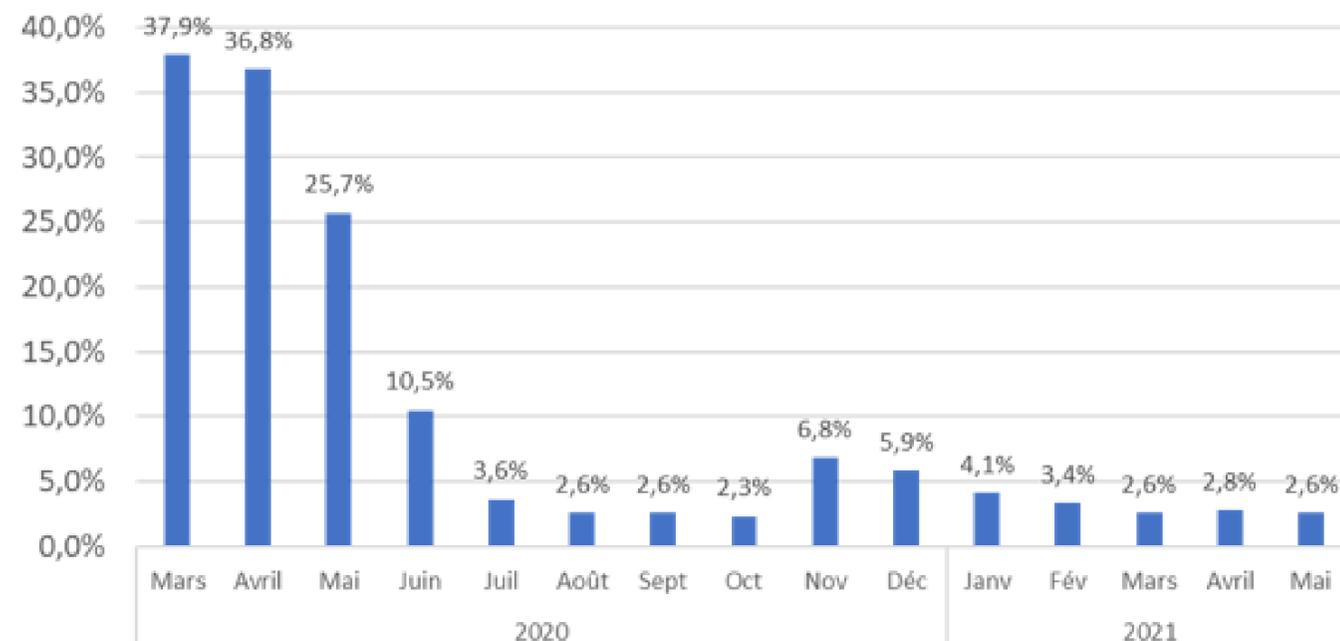


1. Bilan du soutien de l'Urssaf depuis mars 2020

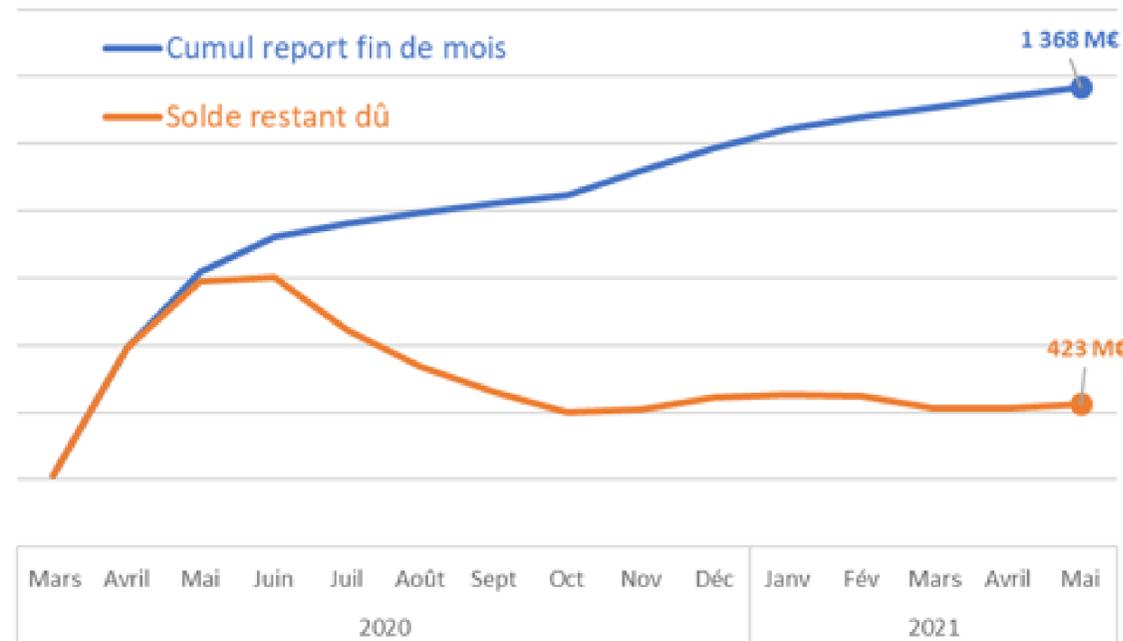
Des mesures à destination des entreprises et des travailleurs indépendants

- Report de cotisations sociales

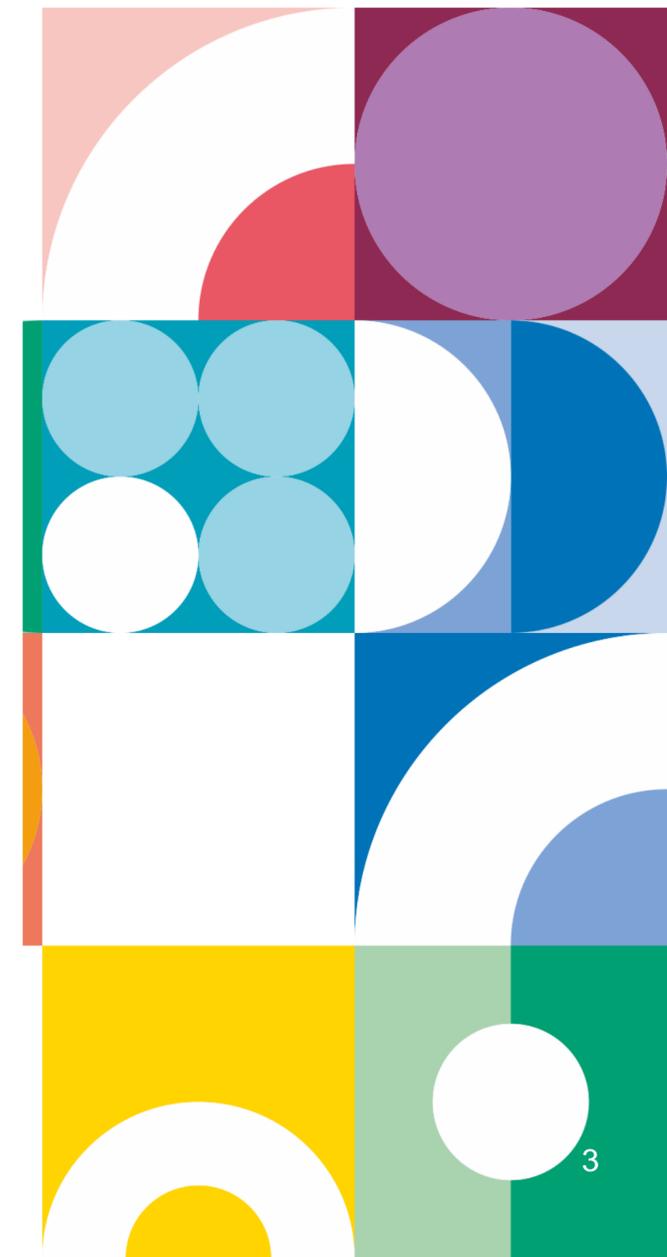
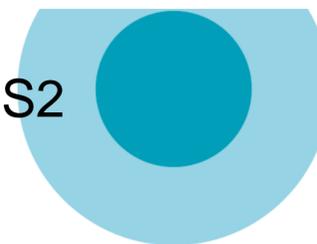
Taux de report en fin de mois (en %)



Evolution du montant des reports (en millions d'euros)



- Exonérations et aides au paiement pour les entreprises des secteurs S1, S1bis, S2



2. Perspectives

Continuer à soutenir la trésorerie des employeurs tout en garantissant le financement de la protection sociale

- Propositions de plans d'apurement progressifs depuis février 2021

Des plans **proposés par l'Urssaf** sur des durées entre 1 mois et 36 mois (en fonction du montant de la dette / du nombre d'échéances reportées)

Renégociables par les entreprises via leur compte en ligne



2. Perspectives

Continuer à soutenir la trésorerie des employeurs tout en garantissant le financement de la protection sociale

- **Renégociation** des plans directement sur le compte en ligne de chaque employeur

SIMULATION

 **Quel est le montant total figurant sur l'échéancier reçu ?**

Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Montant total dû (en €)* :

Retrouvez ce montant sur votre échéancier de paiement.

Le montant minimum accepté pour une renégociation est de 100 €.

Le montant maximum accepté pour une renégociation est de 100 000 €.

SIMULER

1

Saisissez
le montant indiqué
sur votre échéancier.

2. Perspectives

Continuer à soutenir la trésorerie des employeurs tout en garantissant le financement de la protection sociale

- Propositions de plans d'apurement progressifs depuis février 2021

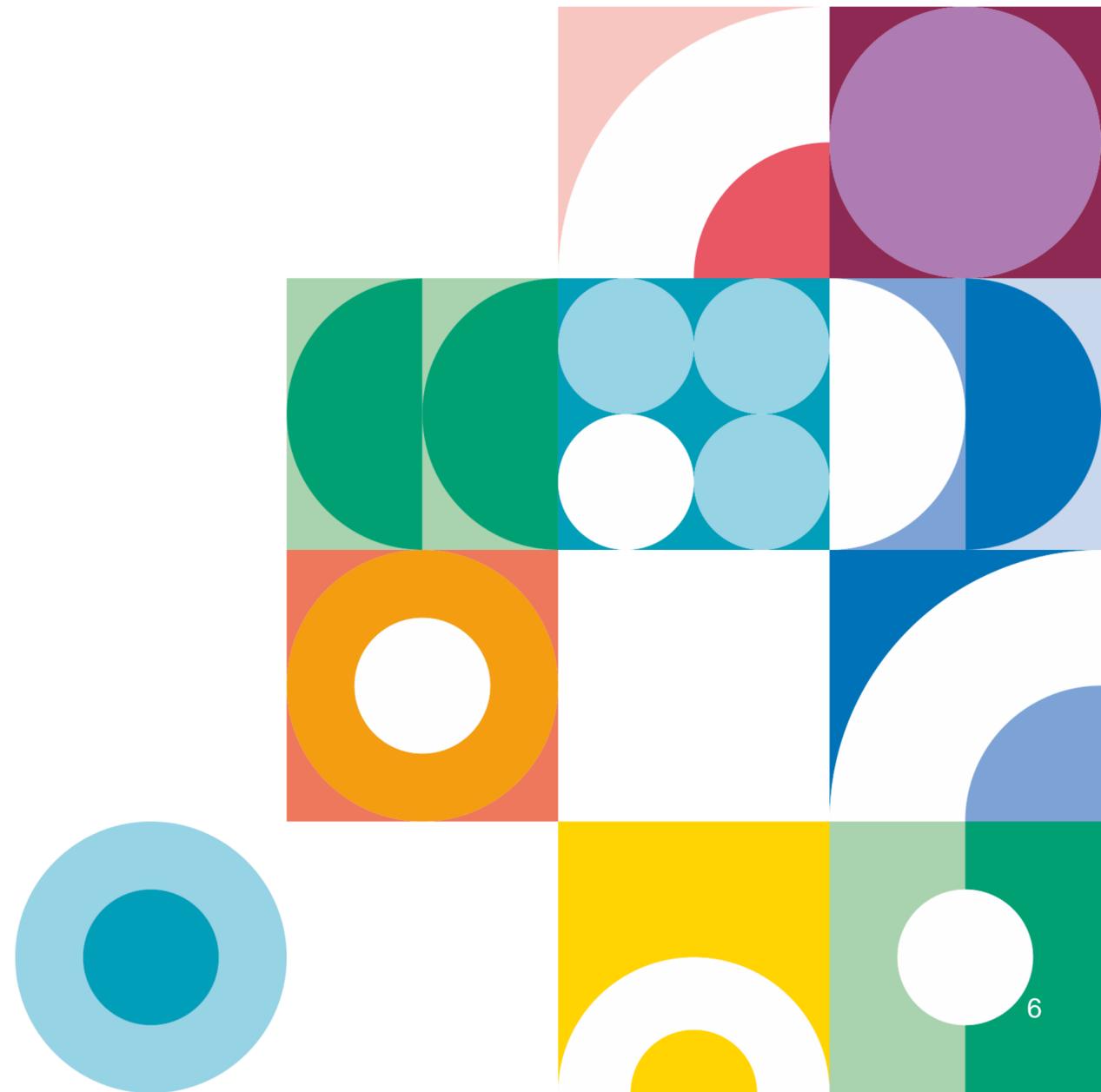
Etape 1 - Comparez les 2 options de paiement

Choisissez, avec le curseur ou les boutons "+" et "-", dans chacun des blocs, le nombre de mensualités souhaité. Le montant des échéances s'ajustera automatiquement.



2

Avec le curseur, choisissez le nombre de mois souhaité et découvrez les montants des échéances fixes et progressives.



2. Perspectives

Continuer à soutenir la trésorerie des employeurs tout en garantissant le financement de la protection sociale

- Propositions de plans d'apurement progressifs depuis février 2021

Votre échéancier à compléter

Echéancier reçu

Montant total de la somme due * €

Durée de l'échéancier proposé par votre Urssaf (en mois) *

Echéancier souhaité

Type d'échéances souhaité par l'entreprise

- Avec mensualités fixes
 Avec mensualités progressives

Durée de l'échéancier souhaité par l'entreprise (en mois)

Utilisez ce simulateur pour déterminer un nouvel échéancier (durée et montants)

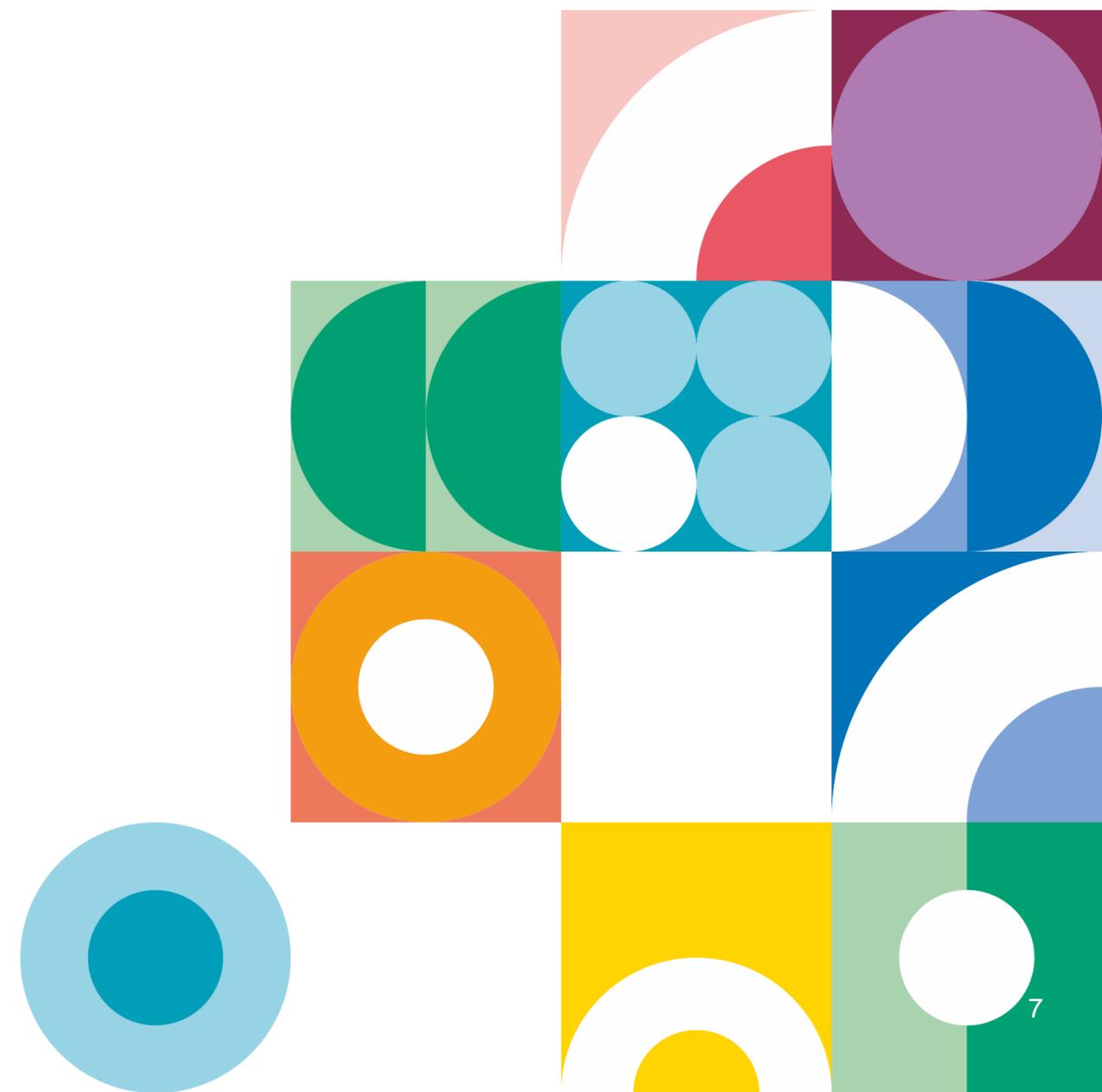
 **Simulateur**

3

Sur votre échéancier, complétez les différentes zones (montant total, délai proposé) puis saisissez les éléments du nouvel échéancier que vous souhaitez.

4

Si aucune solution ne vous convient, demandez à être contacté par votre Urssaf via la zone « Commentaire ».



2. Perspectives

Continuer à soutenir la trésorerie des employeurs tout en garantissant le financement de la protection sociale

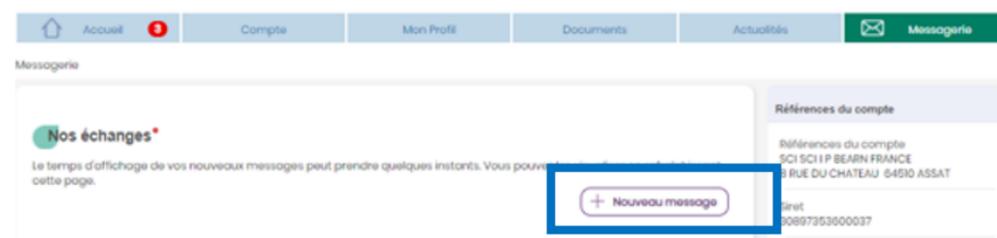
- Remises de dettes possibles pour les entreprises hors S1,S1 bis et S2.

Pour qui ? Les employeurs de moins de 250 salariés :

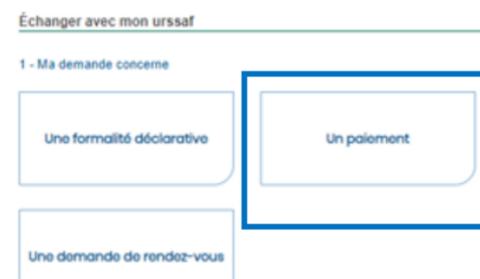
Formulaire de demande de remise de dette

Dans l'espace en ligne du cotisant :

1. Via la messagerie



2. Ma demande concerne un paiement



3. Demander une remise des cotisations Covid19

